

# **LABELS 2015**

## **BILANS D'ACTIVITÉ 2014**

### **CAHIER PRATIQUE**

**[HTTP://LABELS.FFVOILE.NET](http://labels.ffvoile.net)**

- ✓ Echéancier
- ✓ Espace Club
- ✓ Présentation des écrans clubs
- ✓ Espace CDV & ligue
- ✓ Présentation des écrans CDV & ligue

# ATTENTION

Une réforme des labels a été engagée pour mieux prendre en compte la demande des pratiquants et mieux promouvoir les activités développées par les clubs. La FFVoile a donc récemment modifié son schéma de labellisation pour mieux reconnaître et faire valoir l'engagement des clubs dans une démarche de qualité tenant compte à la fois des offres de pratique (enseignement, loisir, compétition..) mais également des publics concernés (pratiquants réguliers ou occasionnels de différentes classes d'âge). Ce nouveau schéma doit permettre de mieux informer les publics, les pratiquants et leurs familles sur l'offre d'activités proposées par les clubs fédéraux.

Le nouveau dispositif comprend 5 labels dédiés à des offres de pratiques :

- **compétitives (labels : Ecole de Sport, Club compétition)**
- **de loisirs sportifs (label : Club sport loisir)**
- **touristiques ou de loisirs (labels : Ecole Française de Voile, Point Location FFVoile)**

# DÉROULEMENT DES SAISIES DES DONNÉES

## LES CLUBS

Le club doit :

1. remplir son bilan d'activités 2014
2. remplir sa / ses demandes de labels 2015
  - \* Ecole Française de Voile
  - \* Ecole de Sport
  - \* Club Compétition
  - \* Club Sport Loisir
  - \* Point Location

### Echéancier

- \* A partir du 14 octobre 2014
- \* et jusqu'au 11 novembre 2014

## LIGUES & CDV

Le CDV et la ligue doivent :

1. remplir leur bilan d'activité 2014
2. remplir et compléter les avis sur les demandes de labels de leurs clubs
  - \* Ecole Française de Voile
  - \* Ecole de Sport, Club Compétition, Club Sport Loisir
  - \* Point Location

### Echéancier

- \* A partir du 15 novembre 2014
- \* et jusqu'au 6 décembre 2014

## LA FFVOILE

La FFVoile doit :

1. instruire les demandes de labels
2. réunir la commission de labellisation qui donnera l'avis définitif de la FFVoile

### Echéancier

- \* A partir du 8 décembre 2014

**TOUTE LA PROCÉDURE  
PAGES 3 À 5**

**TOUTE LA PROCÉDURE  
PAGES 16 À 19**

**NB : Compte tenu des délais nécessaires à l'instruction des demandes, il est indispensable de respecter ce calendrier de saisie des données.**

# ESPACE CLUB

**Les écrans de saisie des données des clubs seront accessibles à partir du 14 octobre 2014 et jusqu'au 11 novembre 2014**

## Comment accéder aux écrans ?

Les saisies de bilans d'activités et des demandes de labels s'effectuent uniquement par internet : <http://labels.ffvoile.net>

Les écrans ont été optimisés pour Internet explorer. La compatibilité avec les logiciels « Netscape » / « Firefox » n'étant pas garantie nous vous recommandons vivement d'utiliser « Internet explorer ».

Vous pouvez vous le procurer gratuitement sur le site microsoft : [www.microsoft.com/france/ie](http://www.microsoft.com/france/ie)

Pour lire ce guide au format PDF, et pour l'imprimer, vous devez disposer du logiciel « acrobat Reader ». Vous pouvez vous le procurer gratuitement sur le site Adobe : [www.adobe.com/products/acrobat](http://www.adobe.com/products/acrobat)

Attention, pour remplir les écrans, passer d'une case à une autre en utilisant la souris ou la touche « tabulation » du clavier. La touche « enter » valide votre demande.

## Les étapes à suivre pour votre club

Les labels sont valables 3 ans à condition que les écrans de demande soient remplis tous les ans par le club.

1. Pour accéder aux écrans, vous devez vous connecter à l'aide de votre identifiant (code club ex : C00005) et de votre mot de passe. Les codes utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour la prise de licence par votre club. ([assistance service licence](#))
2. Dans la page d'accueil « bilan d'activité et labels », cliquer sur « pour saisir votre bilan d'activité ».
3. Actualisez la fiche signalétique de votre club (en cliquant sur « les coordonnées de votre club ») et validez vos corrections en cliquant en bas de page sur le bouton « transmettre ». Prenez soin de bien vérifier, l'adresse, le téléphone du club car ces informations alimentent le site Internet et certains documents fédéraux à usage interne et grand public (annuaire...)
4. Remplissez l'écran lié au « bilan d'activité » de votre club (voir cahier pratique p 6).
5. Complétez le (ou les) écran(s) correspondant(s) à la (ou les) demande(s) de label(s) que vous souhaitez effectuer (voir cahier pratique p 10). Vous ne pouvez accéder à ces écrans que si votre bilan d'activité a été mis à jour.

## Se repérer dans les écrans

Vous trouverez dans ce cahier pratique les modèles des différents écrans. Pour limiter votre temps de connexion, nous vous conseillons de les remplir entièrement avant de procéder à la saisie informatique des renseignements.

## Le suivi de la labellisation

Le Département Développement est chargé de l'instruction des demandes. Elle porte à la fois sur des aspects qualitatifs et sur des aspects formels. Il s'agit d'un examen technique et administratif (nature et éligibilité de la demande au regard des référentiels).

Chaque demande de label est, dans un premier temps, mise en attente «Att». Après examen, elle pourra recevoir les avis suivants :

- «Att» : avis qui nécessite un complément d'informations,
- «Fav» : avis favorable,
- «Rés» : avis réservé,
- «Sans» : sans avis,
- «Def» : avis défavorable.

Le Département Développement peut demander au club des informations supplémentaires sur sa demande de label. Il peut également recueillir l'avis des ligues et des CDV. En cas d'avis divergents entre les différentes instances (comité départemental, ligue et autorité nationale), il appartient au Comité Départemental et à la Ligue de justifier leur avis.

Faute d'avis du CDV dans les délais, seul sera pris en compte celui de la ligue.

Faute d'avis de la Ligue dans les délais, seul sera pris en compte l'avis du CDV.

A défaut d'avis du CDV et de la Ligue, la «commission nationale d'attribution des labels» statuera sur la base des éléments portés à sa connaissance.

Les labels ainsi instruits ne sont pas susceptibles de recours.

## L'avis final de la FFVoile

L'instruction des demandes de labellisation des clubs FFVoile peut relever de 2 dispositifs.

L'instruction est régionalisée si la ligue a signé une convention avec la fédération.

Elle instruit alors en 1ère instance toutes les demandes de labels des clubs de son territoire lors d'une "Commission Régionale de Labellisation" et suivant un cahier des charges national défini par la FFVoile.

Dans le cas contraire, c'est la Commission nationale de labellisation de la FFVoile qui instruit les demandes de labels des clubs dans les ligues non conventionnées.

La «commission nationale d'attribution des labels» est composée de représentants régionaux, de membres du Bureau Fédéral et des responsables des Départements concernés.

## La notification de la décision

Les décisions de la commission nationale des labels (favorables ou défavorables) sont notifiées par courrier aux clubs concernés.

Les ligues recevront un tableau récapitulatif des labels attribués ou refusés pour les clubs concernés dans leur région.

Le club dispose d'un délai d'un mois pour déposer un recours auprès du bureau.

L'appel doit porter sur des éléments nouveaux susceptibles de permettre une révision de l'avis fédéral. Les décisions en appel auprès du bureau valent décisions définitives.

**Seuls les clubs qui ont fait une demande de labels dans la période légale de saisie et qui ont donc reçu un premier avis de labellisation peuvent déposer un recours.**

La commission nationale des labels transmet aux ligues et aux clubs concernés les avis définitifs des appels déposés.

# BILAN D'ACTIVITÉS CLUB 2014

## Un Bilan d'activité, pour quoi faire ?

Les informations que vous saisissez seront exploitées :

- en communication externe : dans la fiche signalétique de votre club sur le site Internet de la Fédération. Seules les informations des Bilans d'activité qui auront été mises à jour et validées, seront diffusées.
- en communication interne : aide à l'analyse des activités au niveau local, départemental, régional et national, exploitation statistique visant à renforcer la place de la voile sur le plan sportif, social ou économique auprès des partenaires institutionnels ou privés...

## Comment accéder au bilan d'activité ?

Quel que soit le (ou les) label(s) que vous souhaitez obtenir, vous devez, en premier lieu mettre à jour votre bilan d'activité 2014. Les labels sont attribués par rapport à votre activité de l'année précédente. Ne soyez donc pas étonnés de remplir le bilan d'activité de 2014 pour les labels 2015.

## Les infos du bilan d'activité

(voir modèle pages suivantes)

Par défaut, votre fiche est remplie, pour partie, avec vos dernières données saisies, que vous devez modifier, afin qu'elles reflètent votre activité de la saison passée.

- Renseignez cet écran avec soin car certains chiffres seront automatiquement envoyés à vos écrans de demande de labels ou reconnaissance.
- Attention vos valeurs ne seront prises en compte que si vous les validez par le bouton «TRANSMETTRE MON BILAN 2014» situé en bas de page de l'écran.

Les informations contenues dans le bilan d'activité servent à alimenter la base de données de la FFVoile et tous les services qui y sont associés. Vous pouvez télécharger le pdf de vos données dans votre "espace club" que vous soyez un club, un CDV ou une ligue [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

**Les informations communiquées dans le bilan d'activité sont considérées comme validées par le Président du club, qui engage ainsi sa responsabilité sur leur exactitude.**



Les informations contenues dans le bilan d'activités servent à alimenter la carte des clubs sur le site de la FFVoile, ainsi que les Chiffres Clefs de la FFVoile. Toutes ces données sont également reprises sur [www.fairedelavoile.fr](http://www.fairedelavoile.fr), le site grand public de la FFVoile.

## DÉTAIL DES ÉCRANS LIÉS AU BILAN D'ACTIVITÉS CLUB 2014

Voici les informations relevant de la saisie :

### Vos adhérents

Au total, combien comptez-vous de membres dans votre club ?

Globalement, vous estimez au minimum à  le nombre de personnes que vous avez accueillies dans votre club.

**Précisions : il s'agit du nombre de personnes différentes ayant pratiqué une activité nautique au sein de votre structure, étant entendu qu'un même individu n'est jamais compté deux fois.**

Vous adhérez à d'autres Fédérations ? Lesquelles ?

Vous appartenez au réseau «France Stations Nautiques» ?

A quel Organisme Paritaire Agréé cotisez-vous ? (hors CIF)

Quel est le n° SIRET de votre club ?

### Période de fonctionnement de votre club

2013						2014					
O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Précisions : cochez les cases sous les mois où vous avez effectivement une activité. Modifiez le réaffichage automatique des mois de fonctionnement du club.**

Vous disposez  d'un plan d'eau intérieur et / ou  maritime.

### Matériel et installations

Indiquez le matériel collectif (bateaux en état de naviguer) dont dispose votre club :

Type	Quantité	Type	Quantité	Type	Quantité
Optimist	<input type="text"/>	Cata inf 15 pieds (enfant)	<input type="text"/>	Canoë kayak	<input type="text"/>
PAV longboard	<input type="text"/>	Cata de 15 pieds ou plus (adulte)	<input type="text"/>	Char à voile	<input type="text"/>
PAV funboard	<input type="text"/>	Habitable monotype	<input type="text"/>	Bateau de surveillance	<input type="text"/>
Kite surf	<input type="text"/>	Habitable moins de 9 m	<input type="text"/>	Bateau comité de course	<input type="text"/>
Dériveur solitaire	<input type="text"/>	Habitable de 9m ou plus	<input type="text"/>	Quillard de sport	<input type="text"/>
Dériveur double	<input type="text"/>	Bateau collectif	<input type="text"/>	Mini Ji	<input type="text"/>
Dériveur à spi asymétrique	<input type="text"/>	Aviron	<input type="text"/>	Autres supports handivoile	<input type="text"/>
Nouveaux supports (ex : funboat)	<input type="text"/>	Voilier de tradition	<input type="text"/>	VRC	<input type="text"/>

Indiquez le matériel de vos adhérents :

Type	Quantité	Type	Quantité	Type	Quantité
Optimist		Dériveur double		Habitable de 9m ou plus	
PAV Longboard		Dériveur spi asymétrique		Bateau comité de course	
PAV Funboard		Cata inf 15 pieds (enfant)		Quillards de sport	
Kite surf		Cata de 15 pieds ou plus (adulte)		Mini JI	
Dériveur solitaire		Habitable moins de 9m		Autres supports handivoile	

Dans le descriptif ci-dessous, renseignez le formulaire afin de décrire le plus fidèlement possible votre structure :

**- Vos installations comprennent :**

- un accueil organisé
  rangements individuels  
 un club House
  salles de réunion  
 un bar
  Votre club dispose d'une capacité de couchage  de lits

Votre club a en gestion  places de port

**- Votre club dispose d'installations spécifiques pour l'accueil :**

- des classes de mer
  des jeunes enfants  
 des personnes à mobilité réduite

- Votre club a accueilli et organisé des activités pour les personnes handicapées :

- autonomes dans leur déplacement
  non autonomes dans leur déplacement

	Nombre de personnes accueillies	Nb de séances
Handicap mental		
Handicap physique		
Mixte		
Aveugle / mal voyant		
Déficient auditif		

Votre club dispose d'une potence, grue ou autres aides à l'embarquement

- Votre club a des actions à destination des publics «en difficultés» , nombre de personnes accueillies

- Votre club a organisé  baptêmes de découverte de la voile (en nombre de personnes)

- Votre club a une section «voile en entreprise ou sport corporatif»

- Votre club accueille une ou plusieurs sections sportives scolaires

nombre de sections différentes  nombre total d'élèves accueillis

- Votre club assure également une prestation de restauration

**Précision : renseigner par une croix ou un chiffre dans les cases correspondantes.**



## Ressources humaines

Décrivez dans le tableau ci-dessous les ressources humaines de votre club :

**Précision :** le tableau se remplit simplement en donnant les caractéristiques des contrats. Dans l'exemple ci-dessous, vous employez un homme en CDI à temps plein (1ère ligne), un homme en CDI à temps partiel de 20 heures par semaine (2ème ligne), une femme en CDD pendant 5 mois à temps partiel de 15 heures par semaine (3ème ligne) et un homme en emploi-aidé à temps plein (4ème ligne).

Il est bien entendu que pour un CDI le nombre de mois n'est pas à préciser. De la même manière, pour un temps plein, le nombre d'heures par semaine ne doit pas être renseigné. Dans le cas de plusieurs contrats ayant les mêmes caractéristiques, il est conseillé d'indiquer le nombre de contrats concernés puis d'en donner les détails comme pour les dernières lignes de l'exemple qui veulent dire 3 hommes en CDD de 3 mois à temps plein et 2 femmes en CDD de 2 mois à temps plein.

Exemple :

Description par type de contrat												
	CDI	CDD	Aucun	Non sub-ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L1	x	0	0	x	0	0	1	M	0	x	0	0
L2	x	0	0	x	0	0	1	M	0	0	x	20
L3	0	x	0	x	0	0	1	F	5	0	x	15
L4	x	0	0	0	x	0	1	M	0	x	0	0
L5	0	x	0	x	0	0	3	M	3	x	0	0
L6	0	x	0	x	0	0	2	F	2	x	0	0

Description par type de contrat												
	CDI	CDD	Aucun	Non sub-ventionné	Emploi aidé	Autre	Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
L1												
L2												
L3												
L4												
L5												
L6												

Précisez le nombre de personnes participant effectivement aux activités de votre club sur la période de référence :

Ressources humaines (y compris les descriptions contractuelles ci-dessus)				
	Salariés	Bénévoles	Hommes	Femmes
Dirigeants				
BEES ou équivalents				
Moniteurs fédéraux				
Entraîneurs fédéraux				
Animateurs				
Arbitres				
Autres collaborateurs				

Le budget total de votre club est de [ ] euros dont [ ] euros de subventions comprises et [ ] euros de recettes liées aux activités nautiques (à l'exclusion de l'hébergement, buvette, restauration..).

## Transmettre mon bilan 2014

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie des bilans

# LES DEMANDES DE LABELS 2015

### ***Comment accéder aux écrans de demande de labels 2015 ?***

Les écrans de demandes de labels sont accessibles après une mise à jour du bilan d'activité.

Outre l'appréciation des activités développées par les clubs, les informations saisies dans le cadre des différents labels seront reprises pour partie dans la fiche signalétique de chaque club et exploitées à des fins d'analyse.

Il est possible de consulter le référentiel de chaque activité si vous souhaitez identifier les cahiers des charges associés : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr) menu : tous les secteurs/developpement/ réglementation des labels

### ***Vous souhaitez demander le label « Ecole Française de Voile » :***

Remplissez les écrans de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes).

### ***Vous souhaitez demander le label « Ecole de Sport » :***

Remplissez les écrans de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes).

### ***Vous souhaitez demander le label « Club Compétition » :***

Remplissez les écrans de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes)

### ***Vous souhaitez demander le label « Club Sport Loisir » :***

Remplissez l'écran de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes)

### ***Vous souhaitez demander le label « Point Location » :***

Remplissez l'écran de demande de label correspondant (voir modèle pages suivantes)

### ***N'oubliez pas :***

Attention, les valeurs ne seront prises en compte qu'après avoir été validées en cliquant sur la case «transmettre ma demande de label».

**Rappel : Les informations communiquées dans les demandes de labels sont considérées comme validées par le Président du Club, qui engage ainsi sa responsabilité sur leur exactitude.**

# LES ÉCRANS DU LABEL «ECOLE FRANÇAISE DE VOILE»

Voici les informations relevant de la saisie :

**Qui est le responsable technique qualifié de votre école :**

Son numéro de licence :  sa qualification :

Précision : Le responsable technique qualifié doit être obligatoirement licencié (avec une licence validée pour l'année d'instruction) et titulaire d'un diplôme de niveau IV (BEES ou BPJEPS) ou relevant du statut d'ETAPS. La saisie du numéro de licence permettra une identification automatique

## Période de fonctionnement de votre EFV

2013				2014							
O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S

Précision : cochez les cases sous les mois où vous avez une activité EFV. Pour chaque activité proposée, vous devez cocher la case correspondante (située en haut à gauche de chaque tableau d'activité). Si cette case n'est pas cochée, aucune donnée ne peut être saisie dans le tableau correspondant.

## Activités proposées

vous proposez l'activité «stages vacances»

Activités «Stages vacances» (hors cours particuliers)							
Nombre total de :	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable	bateau collectif
stagiaires individuels							
séances individuelles							
stagiaires groupes							
séances groupes							

Précision : L'activité "stages vacances" est un cycle de séances concentrées sur une période continue et courte. Il vous est demandé de différencier les stagiaires école individuels et les stagiaires école faisant partie d'un groupe (ex : colonie de vacances), et ce par support. Lorsqu'un groupe a pratiqué plusieurs supports, répartissez le sur les différents supports utilisés. Lorsqu'un stagiaire fait plusieurs stages, ne le compter qu'une fois en tant que stagiaire.

Définition de la séance : Une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour un pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances.

Exemple : 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

vous proposez l'activité «cours particuliers»

Activités «Cours particuliers»						
Nombre total de :	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable
stagiaires individuels						
heures						

Précision : Le cours particulier est une séquence d'apprentissage où le moniteur s'adresse à 1, 2 ou 3 personnes volontaires pour naviguer ensemble. 1 leçon = 1 heure

vous proposez l'activité «séances club»

Activités «Séances club»						
Nombre total de :	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable
stagiaires individuels						
séances						

**Précision :** Les séances club sont des cycles de séances (1, 2, ou 3 séances par semaine programmées sur plusieurs semaines hors vacances scolaires) s'adressant à des individuels résidant à proximité du club.

**Définition de la séance :** une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour 1 pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances.

**Exemple :** 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

vous proposez l'activité «jeunes enfants»

Activités «Jeunes enfants»	
Nombre de stagiaires individuels	
Nombre total de séances	

**Précision :** les activités jeunes enfants sont des séances s'adressant à un public individuel débutant de 4 à 8 ans.

**Définition de la séance :** une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour 1 pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances.

**Exemple :** 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

vous proposez l'activité «Voile à l'école»

Activités «Voile à l'école»								
		nombre de séances						
Nombre total de :	stagiaires	optimist	planche à voile	fun	dériveur	catamaran	habitable	bateau collectif
Primaire								
Collège								
UNSS / UGSEL								
Enseignement supérieur								

Activité Classes de mer	
Nombre d'élèves accueillis	
Nombre total de séances	

**Précision :** l'activité voile à l'école concerne les publics scolaires accueillis sur des cycles de séances.

**Définition de la séance :** une séance est une activité encadrée d'une durée de 2 à 3 heures pour 1 pratiquant, d'ordinaire 1 journée = 2 séances.

**Exemple :** 1 stage de 5 jours à la 1/2 journée pour 8 stagiaires équivaut à 40 séances (5x8=40).

vous proposez l'activité Ecole de croisière - nombre de personnes accueillis

vous proposez des séjours jeunes en internat - nombre de jeunes accueillis

vous proposez des balades à la voile - nombre de personnes

## Récapitulatif des activités demandées

Récapitulatif des activités demandées					
Activités	Stages vacances	Cours particuliers	Séances club	Jeunes enfants	Voile à l'école
	Ecole de croisière	Séjours en internat	Balade à la voile		

## Transmettre ma demande Ecole Française de Voile 2015

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du label EFV.

# LES ÉCRANS DU LABEL ECOLE DE SPORT

Voici les informations relevant de la saisie :

vous proposez une activité «Ecole de Sport»

## Fréquentation et activité de l'Ecole de Sport (saison écoulée)

Discipline	Planche à voile	Dériveur	Catamaran	Quillard de Sport
Activités demandées				
Nombre de coureurs				
Nombre de séances d'entraînement réalisées par an (stage en club compris)				
Numéro de licence* de l'entraîneur en activité et sa qualification **				

Précision : le label Ecole de Sport recouvre les activités d'initiation à la régata en voile légère pour les jeunes de 7 à 14 ans.

Précision : Pour chaque support, indiquez si la reconnaissance est demandée, puis renseignez le nombre de coureurs, le nombre de séances d'entraînement par an, le numéro de licence de l'entraîneur et sa qualification.

\* la saisie du numéro de licence permettra une identification automatique.

\*\* choisir votre réponse dans le menu déroulant :

MFV : moniteur fédéral de voile légère ou de croisière

MFV + EFF : moniteur fédéral de voile + entraîneur FFVoile

BEES : brevet d'Etat d'éducateur sportif

BEES + EFF : brevet d'Etat d'éducateur sportif + entraîneur FFVoile

EFF : entraîneur FFVoile

AMV: assistant moniteur de voile

Précision : Nombre de séances réalisées par an = il faut comptabiliser le nombre de séances par groupe de coureurs et non pour chaque coureur.

Exemple : 10 coureurs du club participant à 30 entraînements sur l'année, il faut mettre 30 entraînements.

Précision : Vous ne pouvez demander la reconnaissance que sur un support pour lequel votre club est classé au Championnat de France des Clubs en année N-1.

## Transmettre ma demande Ecole de Sport 2015

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du label Ecole de Sport.

# LES ÉCRANS DU LABEL CLUB COMPÉTITION

Voici les informations relevant de la saisie :

vous proposez une activité «Club Compétition»

## Fréquentation et activité de Club Compétition (saison écoulée)

Discipline	Planche à voile		Dériveur		Catamaran	Quillard de Sport	Habitable
	Longboard	Funboard	Solitaire	Double			
Activités demandées							
Nombre de coureurs							
Nombre de séances d'entraînement réalisées par an (stage en club compris)							
Numéro de licence* de l'entraîneur en activité et sa qualification **							

Précision : le label Club Compétition recouvre les activités de compétition développées par le club pour les publics à partir de 10 ans.

Précision : Pour chaque support, indiquez si la reconnaissance est demandée, puis renseignez le nombre de coureurs, le nombre de séances d'entraînement par an, le numéro de licence de l'entraîneur et sa qualification.

\* la saisie du numéro de licence permettra une identification automatique.

\*\* choisir votre réponse dans le menu déroulant :

MFV : moniteur fédéral de voile légère ou de croisière

MFV + EFF : moniteur fédéral de voile + entraîneur FFVoile

BEES : brevet d'Etat d'éducateur sportif.

BEES + EFVF: brevet d'Etat d'éducateur sportif + entraîneur FFVoile

EFF : Entraîneur FFVoile

AMV: Assistant moniteur de voile

Précision : Nombre de séances réalisées par an = il faut comptabiliser le nombre de séances par groupe de coureurs et non pour chaque coureur.

Exemple : 10 coureurs du club participant à 30 entraînements sur l'année, il faut mettre 30 entraînements.

Précision : Vous ne pouvez demander la reconnaissance que sur un support sur lequel votre club est classé au Championnat de France des clubs en année N-1 (dans les 250 premiers du classement habitable, dans les 150 premiers du classement dériveur, dans les 100 premiers du classement windsurf et catamaran, dans les 60 premiers du classement en Quillard de Sport).

Une reconnaissance d'activité en "Club Compétition" peut être attribuée à un regroupement de clubs. Il doit correspondre à une réalité de fonctionnement conforme au référentiel fédéral. Si votre club est dans ce cas, il doit indiquer ci dessous les numéros des autres clubs de ce regroupement.

Chacun des clubs doit remplir une demande en Club Compétition.

## Transmettre ma demande Club Compétition 2015

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du label Club Compétition.

## LES ÉCRANS DU LABEL CLUB SPORT LOISIR

### Quel est le correspondant pour cette activité

Son numéro de licence\* :  sa qualification\*\* :

Votre club prête-t-il du matériel nautique

Combien avez vous de pratiquants «loisir» ?  dont  pratiquants «loisir» jeunes.

### Cette année, votre club a organisé ou proposé :

des séances «découverte plaisance» conformes au référentiel FFVoile

si oui indiquez le nombre total de participants

des animations et des services conformes au référentiel FFVoile

un service de location conforme au référentiel FFVoile

si oui indiquez le nombre total d'heures de location

un espace nautique surveillé conformes au référentiel FFVoile

des sections d'entraînement / régates pour les adolescents et adultes débutants

votre club a adhéré aux Ateliers Voile

Précision : \* la saisie du numéro de licence permettra une identification automatique.

\*\* choisir votre réponse dans le menu déroulant :

MFV : moniteur fédéral de voile légère ou de croisière

BEES : brevet d'Etat d'éducateur sportif

EFV : entraîneur fédéral de voile

qualification FFCK (fédération française de canoë kayak)

qualification FFSA (fédération française des sociétés d'aviron)

animateur club

Précision : Vous ne pouvez demander le label que si votre club est classé au Championnat de France des Clubs en année N-1.

**Transmettre ma demande Club Sport Loisir 2014**

Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du label Club Sport Loisir.



# LES ÉCRANS DU LABEL «POINT LOCATION»

Voici les informations relevant de la saisie :

## Qui est le responsable du Point de Location :

Son numéro de licence :  sa qualification :

Précision : Le responsable technique qualifié doit être obligatoirement licencié (avec une licence validée pour l'année d'instruction) et titulaire d'un diplôme de niveau IV (BEES ou BPJEPS) ou relevant du statut d'ETAPS. La saisie du numéro de licence permettra une identification automatique

## Période de fonctionnement de votre Point Location

2013						2014					
O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précision : cochez les cases sous les mois où vous avez une activité.

## Activités proposées

Précision : Pour chaque activité proposée, vous devez cocher la case correspondante (située en haut à gauche de chaque tableau d'activité). Si cette case n'est pas cochée, aucune donnée ne peut être saisie dans le tableau correspondant.

vous proposez l'activité «Location»

Activités «Locations»												
Nombre total de :	Dériveur			Windsurf			Catamaran			Kayak		Paddle
	Solitaire	Double	Skiff	Découverte	Expert	Funboard	Découverte	Sportif	Expert	Simple	Double	
clients individuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précision : La location est une séquence de pratique contractualisée dans un espace nautique surveillé.

Budget généré par l'activité «location»:  euros

vous proposez l'activité «Cours Particuliers»

Activités «Cours Particuliers»											
Nombre total de :	Dériveur			Windsurf			Catamaran			Kitesurf	Paddle
	Solitaire	Double	Skiff	Découverte	Expert	Funboard	Découverte	Sportif	Expert		
clients individuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précision : Le cours particulier est une séquence d'apprentissage où le moniteur s'adresse à 1, 2 ou 3 personnes volontaires pour naviguer ensemble.

Budget généré par l'activité «cours particuliers»:  euros

# ESPACE CDV ET LIGUES

## INTRODUCTION

### *Comment accéder à la gestion des labels ?*

Les écrans de demande de labels de vos clubs seront accessibles à partir du 15 novembre 2014 pour les CDV et les ligues.

La gestion des demandes de labels par les CDV et les ligues s'effectue uniquement sur internet. Pour accéder aux écrans vous devez vous connecter à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

Les écrans ont été optimisés pour Internet explorer. La compatibilité avec les logiciels «Netscape / Firefox» n'étant pas garantie nous vous recommandons vivement d'utiliser «Internet explorer». Vous pouvez vous le procurer gratuitement sur le site microsoft : [www.microsoft.com/france/ie](http://www.microsoft.com/france/ie)

Pour lire ce guide au format PDF, et pour l'imprimer, vous devez disposer du logiciel «acrobat Reader». Vous pouvez vous le procurer gratuitement sur le site Adobe : [www.adobe.com/products/acrobat](http://www.adobe.com/products/acrobat)

### *Le bilan annuel d'activité de votre CDV ou de votre ligue ?*

Les ligues et les comités départementaux doivent renseigner un bilan annuel d'activité 2014 qui permettra d'intégrer ces données dans les chiffres clefs du nautisme 2015.

Les données concernent les emplois, le bénévolat et les recettes. Voir détail de l'écran pages suivantes.

### *Les étapes à suivre pour votre CDV ou votre ligue ?*

1. Identifiez vous : pour accéder aux écrans vous devez vous connecter à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.
2. Dans la page d'accueil cliquer sur «saisie de votre bilan d'activité». Actualisez la fiche signalétique de votre LIGUE OU CDV ( en cliquant sur «les coordonnées de votre ligue ou CDV») et validez vos corrections en cliquant en bas de page sur le bouton «transmettre».
3. Remplissez l'écran lié au «bilan d'activité» de votre

CDV ou de votre ligue (voir cahier pratique page 18 et 19) et valider en cliquant sur "transmettre mon bilan 2014". Vous ne pouvez accéder à ces écrans que si votre bilan d'activité a été mis à jour.

4. Complétez le (ou les) écran(s) correspondant(s) aux demande(s) de label(s) de vos clubs en passant par les listes récapitulatives par label.

### *Préparer le travail des commission départementales ou régionales ?*

Le département Développement adressera aux ligues, début novembre, les données des demandes des labels des clubs pour permettre l'instruction des demandes par les commissions régionales.

### *Où doit on saisir les avis ?*

Les listes récapitulatives vous présentent les clubs de votre ligue qui ont demandé un label dans chacun des domaines d'activité.

A partir de ces listes, il vous est possible de saisir votre avis grâce à un menu déroulant.

Chaque demande de labels est, dans un premier temps, mise en attente «Att».

Elle pourra ensuite recevoir les avis suivants :

- «Att» : avis qui nécessite un complément d'informations,
- «Fav» : avis favorable,
- «Rés» : avis réservé,
- «Sans» : sans avis,
- «Déf» : avis défavorable.

Attention à la date de fermeture des écrans, il ne doit plus rester d'avis non renseigné ou en attente.

### *Les informations à fournir par les CDV ou les ligues ?*

Toutes les demandes de labels ou bilan d'activités peuvent être modifiés et/ou complétés par les CDV ou ligues.

## BILAN D'ACTIVITÉ CDV ET LIGUE 2014

Voici les informations relevant de la saisie :

A quel Organisme Paritaire Agréé cotisez-vous? [REDACTED] Votre N° de Siret? [REDACTED]

### Fréquentation

le nombre de moniteurs formés dans votre CDV/ligue en 2014 [REDACTED]

Votre ligue / CDV a organisé	Nombre de journées	Nombre de personnes
Entraînements départementaux ou régionaux		
Formations fédérales départementales ou régionales		

Précisions : intégrer les temps de travail en salle et sur l'eau.

### Les emplois de votre ligue ou de votre CDV

Décrivez dans le tableau ci-dessous les ressources humaines de votre ligue ou CDV (hors Pôle France ou Espoirs)

**Précision : le tableau se remplit simplement en donnant les caractéristiques des contrats.**  
 Dans l'exemple ci-dessous, vous employez un homme en CDI à temps plein (1ère ligne), un homme en CDI à temps partiel de 20 heures par semaine (2ème ligne), une femme en CDD pendant 5 mois à temps partiel de 15 heures par semaine (3ème ligne) et un homme en emploi-aidé à temps plein (4ème ligne).  
 Il est bien entendu que pour un CDI le nombre de mois n'est pas à préciser. De la même manière, pour un temps plein, le nombre d'heures par semaine ne doit pas être renseigné. Dans le cas de plusieurs contrats ayant les mêmes caractéristiques, il est conseillé d'indiquer le nombre de contrats concernés puis d'en donner les détails comme pour les dernières lignes de l'exemple qui veulent dire 3 hommes en CDD de 3 mois à temps plein et 2 femmes en CDD de 2 mois à temps plein.

Exemple :

	Description par type de contrat						Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
	CDI	CDD	Aucun	Non sub-ventionné	Emploi aidé	Autre						
L1	x	0	0	x	0	0	1	M	0	x	0	0
L2	x	0	0	x	0	0	1	M	0	0	x	20
L3	0	x	0	x	0	0	1	F	5	0	x	15
L4	x	0	0	0	x	0	1	M	0	x	0	0
L5	0	x	0	x	0	0	3	M	3	x	0	0
L6	0	x	0	x	0	0	2	F	2	x	0	0

	Description par type de contrat						Nombre	Sexe	Nb mois CDD par an	Temps plein	Temps partiel	Nb heures tps partiel par semaine
	CDI	CDD	Aucun	Non sub-ventionné	Emploi aidé	Autre						
L1												
L2												
L3												
L4												
L5												
L6												

Précisez le nombre de personnes participant effectivement aux activités de votre CDV ou de votre ligue sur la période de référence.

Ressources humaines (y compris les descriptions contractuelles ci-dessus)				
	Salariés	Bénévoles	Hommes	Femmes
Dirigeants				
BEES ou équivalents				
Moniteurs fédéraux				
Entraîneurs fédéraux				
Animateurs				
Arbitres				
Autres collaborateurs				

## Les recettes

Le budget total de votre CDV ou de votre ligue est de [REDACTED] euros dont [REDACTED] de subventions et [REDACTED] euros de recettes liées aux activités nautiques (exclure : hébergement, buvette, restauration..).

Merci d'avoir bien voulu répondre à ce formulaire.

Pour nous le transmettre, veuillez cliquer sur ce bouton.

**Transmettre mon bilan 2014**

[Cliquer sur le bouton pour mettre fin à l'écran de saisie du bilan CDV / Ligue.](#)



Ligue	Président	Cadres techniques ou correspondants
Nord Pas de Calais	Jean-Michel SOYEZ	T: 03 28 66 89 85 lvnpdc@numericable.fr
Picardie	Gilles BRUNEL	T: 03 44 44 20 11 contact@liguevoilepicardie.fr
Haute Normandie	Paul ADAM	T: 02 35 21 38 88 F: 02 35 43 20 81 secretariat@voile-hnormandie.org
Basse Normandie	Serge EVEN	T/F: 02 31 84 41 81 ligue.voile.bassenormandie@orange.fr
Bretagne	Michel KERHOAS	T: 02 98 02 83 46 F: 02 98 02 83 40 info@voile-bretagne.com
Pays de la Loire	Serge RAPHALEN	T: 02 40 58 61 25 F: 02 40 58 61 23 contact@voilepaysdelaloire.com
Poitou Charentes	Florence BELLET	T: 05 46 44 58 31 F: 05 46 45 29 84 ligue-voile-poitou-charentes@wanadoo.fr
Aquitaine	Alain JACOB	T: 05 56 50 47 93 F: 05 56 69 09 09 voile.aquitaine@gmail.com
Languedoc Roussillon	Paul-Edouard DESPIERRES	T: 04 67 50 48 30 ligue.voile.lr@gmail.com
Provence Alpes Côte d'Azur	Claude LE BACQUER	T: 04 94 24 16 72 ligue@voilepaca.fr
Franche Comté	Alexandre CARLIN	T: 06 63 33 20 69 carlinalexandre@orange.fr
Bourgogne	Bernard MEURGEY	T: 03 80 41 79 55 voilebourgogne@wanadoo.fr
Alsace	Philippe FERNANDEZ	T: 03 88 83 38 37 F: 03 88 11 73 50 philippefernandez29@sfr.fr
Lorraine	Jean-Francois COUR	T: 03 87 63 21 59 jf.cour@orange.fr
Champagne Ardennes	Philippe LAMBALLE	T: 03 26 82 46 97 philippe.lamballe@sfr.fr
Ile de France	Alain LAIGLE	T: 01 48 42 48 38 idfvoile@club-internet.fr
Centre	Michel GUILLEMETTE	T: 02 38 49 88 22 ligue21@club-internet.fr
Limousin	Régis DUPERRIER	T: 05 55 33 37 15 ligue.limousin.voile@wanadoo.fr
Auvergne	Guy BEAUJON	T/F: 04 73 36 71 08 ligueauvergnevoile@wanadoo.fr
Midi-Pyrénées	Gaetan MIEULET	T: 06 07 68 04 90 secretaire.ligue24@gmail.com
Martinique	Yves-Michel DAUNAR	T/F: 05 96 61 08 58 ligue@voile972.com
Nouvelle Calédonie	Philippe MAZARD	T/F: 00 687 28 56 45 lcvoile@lagoon.nc
Corse	Christophe DUMOULIN	T: 06 98 99 31 08 ligue-corse-de-voile@wanadoo.fr
Guyane	Frederique HEYMES	T: 05 94 32 06 23 F: 05 94 22 34 77 ligue.voile.guyane@wanadoo.fr
La Réunion	Dominique ALINCOURT	T/F: 02 62 33 23 28 LRV974@wanadoo.fr
Guadeloupe	Georges SANTTALIKAN	T/F: 05 90 88 90 27 lgvoile@orange.fr
Rhône Alpes	Luc ASTOL	T: 04 79 63 76 22 ligue33@wanadoo.fr

# SPÉCIAL POINT LOCATION FFVOILE

Ce Label prend en compte les activités de «Location» et «Cours Particuliers».

Par cette offre complémentaire des activités traditionnelles des clubs, l'objectif est de permettre à un public le plus large possible (initié ou néophyte) de pratiquer les activités nautiques.

Cette navigation est organisée dans un environnement convivial et professionnel, sans contraintes matérielles, en toute liberté et dans un espace surveillé.

La structure labellisée s'engage à proposer un service qualitatif, mis en place de manière permanente (au minimum en juillet et en août) et dans le respect d'un cahier des charges défini par le réseau. Il impose :

- Un service à la clientèle (prestations personnalisées, assistance technique, accueil et vestiaire différencié du centre nautique, matériel en parfait état mis à disposition au bord de l'eau prêt à naviguer, équipement complet fourni à chaque client...)
- Une diversité du matériel proposé
- Le respect d'une fourchette de tarifs
- Un personnel qualifié

## INFORMATIONS LABEL

Un dossier de labellisation doit être rempli pour chaque site intéressé.

Contact national : Paul GAUDIN  
Réseau Point Location FFVoile  
Département Développement FFVoile  
Tél 01 40 60 37 25  
Email : [developpement@ffvoile.fr](mailto:developpement@ffvoile.fr)

Contact Bretagne : Dominique Le Brouster  
Réseau Point Passion Plage -  
1 Rue de Kerbriant - Espace Jo Ancel  
29200 BREST  
Tél 02 98 02 83 42- Fax 02 98 02 83 40  
Email : [info@pointplage.fr](mailto:info@pointplage.fr)  
[www.pointplage.fr](http://www.pointplage.fr)

Contact Ligue Provence Alpes Côte d'Azur  
Contact: Jacques Hublet  
9 rue Baptistin Paul  
83500 La Seyne sur Mer  
Tél : 04 94 24 16 72  
Email : [ligue@voilepaca.fr](mailto:ligue@voilepaca.fr)

## FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION NATIONALE :

Un groupe de travail national constitué des représentants régionaux travaille à l'adaptation des modalités de fonctionnement et de délivrance de ce label.

### *Renouvellement du label*

Tous les centres labellisés doivent annuellement remplir leur bilan d'activité et régler la cotisation à la FFVoile.

### **Instruction des dossiers :**

Par les commissions régionales ou la commission nationale selon le cas.

# MÉMO LABELS 2015

Les labels sont attribués à toute structure qui respecte les conditions générales d'obtention définies à l'article 3 du règlement des labels de la FFVoile et décrites dans l'accord AFNOR X 50-839

## **Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole Française de Voile »**

Le label «Ecole Française de Voile» est attribué à toute structure qui respecte les conditions spécifiques suivantes :

- proposer au moins les prestations ou produits «stages» et/ou «séances club» dans la gamme apprentissage
- faire valoir un volume suffisant d'activité dans chaque prestation concernée :
  - \* 100 stagiaires pour les stages vacances et l'école de croisière.
  - \* 36 stagiaires pour les séances clubs
  - \* 36 stagiaires pour les activités jeunes enfants
  - \* 3 classes pour la voile à l'école
  - \* 40 stagiaires pour les cours particuliers
  - \* 60 jeunes pour les séjours en internat
  - \* 40 personnes pour les balades à la voile
  - \* 80% de stagiaires individuels licenciés
- être ouverte les semaines d'été
- renseigner et actualiser son espace dédié pour être visible sur [fairedelavoile.fr](http://fairedelavoile.fr)

## **Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole de Sport »**

Le label «Ecole de Sport» est attribué à toute structure qui respecte : les conditions spécifiques suivantes :

- avoir au minimum 20 licences annuelles dont 5 licences jeunes
- avoir au minimum une année de fonctionnement sportif à partir du 1er Septembre de l'année précédent la demande et être classé dans le Championnat de France des Clubs en année N-1.
- faire valoir un volume suffisant d'activité et rentrer dans le cadre d'organisation spécifique de la prestation concernée :
  - \* proposer une activité d'initiation à la régates pour les jeunes agés de 7 à 14 ans
  - \* appliquer le règlement sportif départemental en accord avec le cahier des charges national
  - \* avoir un fonctionnement sportif cohérent avec la politique sportive départementale
  - \* participer à des rencontres sportives de proximité réservées aux jeunes de 7 à 14 ans et appelées criteriums départementaux
  - \* avoir 10 coureurs classés quelle que soit la pratique en voile légère - préconisation de 5 participations aux criterium de grade 5c et 5b par coureur
  - \* disposer d'un encadrement qualifié pour la prestation: minimum AMV ou entraîneur FFVoile stagiaire titulaire de l'UCC4E
  - \* disposer de flottes collectives adaptées permettant l'initiation à la régates pour les jeunes
  - \* sur une saison organiser 40 entraînements dont minimum 25 sur l'eau

## **Conditions spécifiques d'obtention du label « Club Compétition »**

Le label «Club Compétition» est attribué à toute structure qui respecte : les conditions spécifiques suivantes :

- avoir au minimum 20 licences annuelles
- avoir au minimum une année de fonctionnement sportif à partir du 1er Septembre de l'année précédant la demande et être classé dans le Championnat de France des Clubs en année N-1 ( dans les 250 premiers en habitable, dans les 150 premiers en dériveur, dans les 100 premiers en windsurf et catamaran, dans les 60 premiers en quillard de sport).
- faire valoir un volume suffisant d'activité et rentrer dans le cadre d'organisation spécifique de la prestation concernée :
  - \* proposer des activités d'entraînements et de compétition pour les publics à partir de 10 ans
  - \* appliquer le règlement sportif régional en accord avec le cahier des charges national
  - \* avoir un fonctionnement sportif cohérent avec la politique sportive régionale
  - \* participer à des compétitions de niveau ligue à championnat de France inclus

- \* être représenté sur le championnat régional : avoir 8 coureurs classés par famille de pratique
- \* disposer d'un encadrement qualifié pour la prestation : minimum AMV ou entraîneur FFVoile stagiaire titulaire de l'UCC4E
- \* sur une saison organiser 50 entraînements dont minimum 35 sur l'eau

### ***Conditions spécifiques d'obtention du label « Club Sport Loisir »***

Le label «Club Sport Loisir» est attribué à toute structure qui respecte les règlements fédéraux, notamment l'obligation de délivrance d'un titre fédéral pour tout adhérent au club et les conditions spécifiques suivantes : proposer au moins deux prestations sur celles figurant au référentiel.

- les activités encadrées inscrites au référentiel nécessitent un encadrement qualifié
- accueillir au moins 50 pratiquants détenteurs d'une licence club FFVoile
- être classé au Championnat de France des Clubs en année N-1

### ***Conditions spécifiques d'obtention du label « Point Location FFVoile » : ATTENTION label à cotisation***

Le label «Point Location FFVoile» est attribué à toute structure qui respecte les règlements fédéraux et les conditions spécifiques suivantes :

- proposer au moins une offre de location sur 3 supports différents
- ouverture a minima 6 jours sur 7 durant les 2 mois d'été
- renseigner et actualiser son espace dédié
- respect de la grille de tarif validée nationalement
- utiliser un contrat de location
- prêter gratuitement l'équipement individuel
- mettre à disposition des casiers ou caisses individuelles pour les effets personnels
- le responsable du Point location a a minima un diplôme de niveau IV
- un CQP d'AMV ayant 2 niveaux 5 validés pour la prestation «cours particuliers»
- personne à l'accueil capable d'accueillir dans une autre langue (en fonction du territoire)
- s'acquitter de sa cotisation nationale









**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)